

Une crèche familiale... C'est...

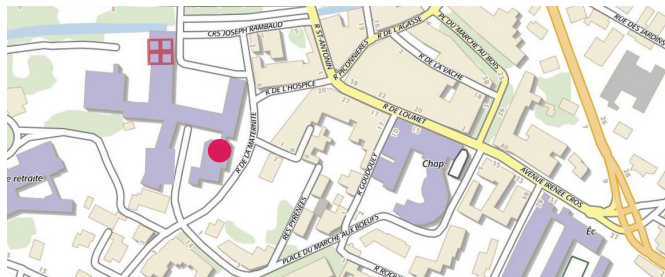
Un mode de garde régulier et spécifique qui concilie accueil individuel et collectif.

De 1 à 3 enfants sont accueillis au domicile des assistantes maternelles salariées de la Communauté de communes. Elles sont encadrées, accompagnées par une équipe pluridisciplinaire : infirmière puéricultrice, infirmière, éducatrice de jeunes enfants et auxiliaire de puériculture.



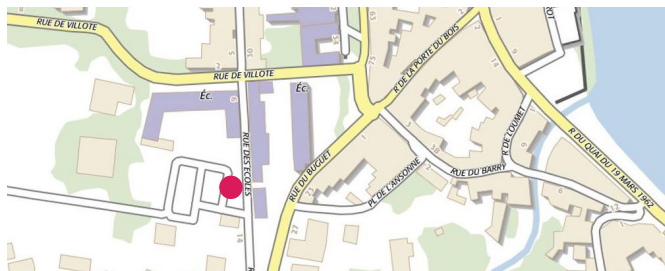
La crèche familiale de Pamiers

3, rue de la maternité 09100 PAMIERS
sylvie.pideil@ccpap.fr | 05.34.01.25.32



La crèche familiale de Saverdun

8, rue des écoles 09700 SAVERDUN
florence.allegret-bourdon@ccpap.fr
05.61.67.54.31



Nos partenaires :



L'essentiel & plus encore



Mise à jour : octobre 2021 | Impression : SCOP Imprimerie de Ruffié - RCS 413 897 752 FOIX | Ne pas jeter sur la voie publique



Crèches Familiales Intercommunales



26 bis, boulevard Delcassé - 09100 PAMIERS
05 34 01 21 73
pole.enfance@ccpap.fr
www.ccpap.fr

Accueillir

La crèche familiale bénéficie d'un agrément délivré par le Conseil Départemental de l'Ariège :

- de 35 places pour celle de Saverdun
- de 66 places pour celle de Pamiers.

Elles accueillent les enfants des familles qui résident dans les communes de la Communauté de communes des Portes d'Ariège Pyrénées.

Pour effectuer une préinscription merci de prendre contact avec le Bureau d'accueil et de préinscriptions (05.34.01.21.73).

Eveiller

La crèche familiale permet d'offrir à chaque enfant :

- un accueil personnalisé au domicile de l'assistante maternelle.
- des ateliers collectifs au sein de la structure.
- des ateliers réalisés avec des intervenants extérieurs : Eveil musical, éveil aquatique, atelier psychomoteur et sensoriel.
- Des activités en liaison avec la ludothèque, la médiathèque, la maison de retraite
- Des fêtes organisées à l'occasion des anniversaires, Noël, Pâques, Carnaval...

Encadrer

L'ensemble de l'équipe accompagne les assistantes maternelles dans leur pratique professionnelle par : des visites à domicile, des forums de discussion et des ateliers pédagogiques.

Les assistantes maternelles bénéficient d'une formation continue tout au long de leur carrière.

Un partenariat avec l'association départementale des pupilles de l'enseignement public de l'Ariège (PEP09) met à disposition une éducatrice spécialisée pour des besoins identifiés au sein des structures.